



Communiqué de presse

Dans le prolongement de la campagne des municipales 2020, les militant-es et élu-es du Printemps Marseillais, ont exprimé leur volonté de poursuivre l'engagement qui les a mobilisés durant cette échéance électorale. La dynamique créée, outre qu'elle a permis de mettre fin à 25 ans de gestion de la ville de Marseille par la droite en portant à sa direction une nouvelle majorité, a redonné du sens à l'engagement politique avec la rencontre de citoyen-nes et militant-es de formations politiques.

Dans le 8^{ème} secteur, malgré l'arrivée en tête de la liste « Tous unis pour Marseille », les plus de 35% obtenus par la liste du « Printemps Marseillais » ont contribué de manière significative au score de celui-ci sur Marseille. Fort de 6 élu-es le groupe du Printemps Marseillais porte le programme de celui-ci pour qu'il devienne une réalité quotidienne dans ce secteur, entre autres par la mise en œuvre du plan Ecoles, tant celles-ci ont été abandonnées par l'ancienne majorité.

Au regard des enjeux, des ambitions pour Marseille exprimées par la nouvelle majorité, des besoins et attentes des habitant-es du 8^{ème} secteur, les militant-es et élu-es du Printemps Marseillais des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille, réunis en assemblée le 8 octobre 2020, ont décidé de prolonger leur engagement en créant le « Conseil local du Printemps Marseillais 15^{ème} et 16^{ème} ».

Celui-ci composé de citoyen-nes et de représentants de forces politiques, se fixe l'objectif :

- D'accompagner les élu-es du Printemps Marseillais du 8^{ème} secteur,
- De participer à la mise en œuvre du programme de celui-ci, dans ce secteur, en lien avec les adjoint-es de la ville de Marseille,
- De renforcer le lien, avec les habitant-es du territoire/élu-s, par la mise en place de référent-es de quartiers,
- De favoriser l'engagement citoyen dans les différents aspects de la vie publique, aux réponses aux besoins collectifs, aux réalisations et aménagements du territoire,
- De prolonger et amplifier la dynamique du Printemps Marseillais en créant les conditions pour que le programme de celui-ci devienne réalité dans les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille.

Pour ce faire, le « Conseil local du Printemps Marseillais 15^{ème} et 16^{ème} », se dote, d'un Collectif d'animation composé à parité femme/homme – partis politiques citoyen-nes et de groupes de travail par thème.

Marseille le 09 octobre 2020